

Cette autre Grèce...

Autor(en): **E.A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **74 (1965)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Cette autre Grèce...

1955... La Grèce sort à peine d'une guerre civile qui n'a pris fin qu'en 1950, ajoutant ses horreurs et ses souffrances à celles de la guerre mondiale et des occupations qui se sont succédé de 1939 à 1945 sur le sol hellénique.

La Croix-Rouge suisse entreprend une action d'entraide à la Grèce qui se poursuit aujourd'hui encore, bien que cette action ait au cours des ans, subi une évolution naturellement nécessaire: besoins les plus urgents du moment, amélioration générale des conditions de vie enregistrée en Grèce depuis 10 ans, séquelles de la guerre en voie de disparition, autant de facteurs dont la Croix-Rouge suisse a tenu et tient encore compte dans son programme de travail. Actuellement, ce dernier porte avant tout ses effets en Macédoine, dans le Nord du pays et en Epire, où à cette heure, la Croix-Rouge suisse a construit ou rénové 1335 habitations et continue de distribuer chaque hiver des colis de parrainages à des enfants et vieillards nécessiteux. A Athènes et à Salonique, la Croix-Rouge suisse s'occupe en outre d'une centaine de vieillards isolés auxquels elle remet une aide régulière en nature ou en espèces.

Eté 1965... 10 ans ont passé, certes, mais la Grèce est de nouveau agitée par une crise politique, des troubles, des tumultes populaires. Autant d'événements qui, à l'étranger, font certainement oublier que dans maints villages de province il est encore des populations dont il est permis de dire qu'elles sont toujours «des victimes de la guerre et de l'après-guerre».

De même, parmi les centaines de milliers de touristes qui chaque année visitent la Grèce des prospectus, la Grèce des agences de voyage, combien connaissent cet arrière-pays où la Croix-Rouge suisse apporte son aide aujourd'hui encore?

Car les quelque 316 villages macédoniens qui furent anéantis aux quatre cinquièmes au cours des années 1947 à 1950 et qui ne sont pas encore tous remis de leurs souffrances 15 ans plus tard, sont situés hors des grandes voies de communication. Et quels attrait offriraient-ils en regard des temples et de leurs colonnes doriques, ioniques et corinthiennes?

Sur ces villages, le ciel est bleu pourtant, le soleil brille aussi. Mais les visages des habitants sont marqués par les soucis, les privations. C'est qu'ils vivent sur un sol avare, dur à travailler, desséché. Bien des endroits sont encore privés de canalisations d'eau et le produit des récoltes de ces petits paysans montagnards suffit à

peine aux besoins vitaux les plus urgents de la famille; aussi, sans l'apport d'une aide extérieure est-il quasi impossible de reconstruire ou de remettre en état les maisons détruites lors des combats. Est-il étonnant que, dans ces conditions, tant de jeunes gens émigrent à l'étranger pour y gagner un peu plus que leur pain noir et sec?

Dans cet ordre d'idées, les hommes malades ou de santé déficiente sont évidemment préterités en ce sens qu'eux ne peuvent se rendre à l'étranger pour y amasser en quelques années le petit pécule qui leur permettrait de bâtir une demeure saine après leur retour au pays. C'est à ces derniers que la Croix-Rouge suisse vise en premier lieu à apporter son aide. La tuberculose est encore largement répandue en Grèce septentrionale et le danger de contagion est d'autant plus grand que les conditions d'habitations sont précaires et obligent généralement toute la famille à vivre dans une seule et même pièce, dans une dangereuse promiscuité. Souvent, en effet, les malades ne se soignent pas ou insuffisamment seulement et le but premier de la Croix-Rouge suisse est d'améliorer les habitations de telle sorte que le ou les malades puissent dormir dans une pièce différente des autres membres de la famille.

Souvent aussi, ce sont des veuves et des orphelins qui bénéficient d'une intervention de la Croix-Rouge suisse. D'autres fois, des jeunes filles ayant appris le métier de couturière et qui sont si heureuses de recevoir une machine à coudre leur permettant d'exercer leur profession. Une aide constructive s'il en est, puisque ces jeunes filles sont ainsi mises en mesure de vivre de manière indépendante et de subvenir à leurs besoins et à ceux des leurs dont elles ont presque toujours la charge: parents âgés, frères et sœurs cadets.

Outre cette œuvre constructive, la Croix-Rouge suisse tient encore à tendre une main secourable aux vieillards isolés et nécessiteux qui bien souvent, trop souvent n'ont pour vivre — ou pour survivre — que le colis de vivres mensuel que leur remet la Croix-Rouge suisse de l'automne au printemps et l'aide occasionnelle de voisins charitables, quelque fois à peine plus privilégiés que leurs protégés. C'est ainsi que loin du trafic touristique et étrangère aux troubles politiques, la Croix-Rouge suisse, fidèle à sa mission, continue d'apporter son aide à la Grèce de Macédoine et d'Epire, à la Grèce des malheureux, des orphelins, des vieillards sans soutien, à cette «autre Grèce» si peu connue et pourtant si méritante. E. Ae.

Outre les maisons qu'elle aide à construire ou à rénover, la Croix-Rouge suisse distribue annuellement à des enfants dans le besoin, un certain nombre de colis de parrainages confectionnés en Suisse et contenant des manteaux, des couvertures, du tissu et des chaussures chaudes. A l'intention d'enfants de santé particulièrement délicate, elle remet en outre des paquets alimentaires.



A l'heure actuelle, la Croix-Rouge suisse remet une aide en nature régulière à 280 vieillards nécessiteux de Macédoine et d'Épire, qui pendant l'automne et l'hiver bénéficient ainsi d'un colis mensuel de vivres bienvenu. 85 autres — il s'agit en général de vieillards vivant dans les grandes villes d'Athènes et de Salonique — perçoivent un secours régulier en espèces.

Photos E. Düblin



Nous avons fait par hasard la connaissance de la vieille Anna — près de 80 ans — par une chaude journée d'été. C'était à Salonique, à un arrêt d'autobus. Assise par terre, elle semblait attendre quelqu'un. Mais non. Elle était là depuis le matin... Venue rendre visite à son frère, qui habite la ville, elle a décidé le matin de regagner son village, où il fait moins chaud. Mais elle n'a pas d'argent pour payer son passage d'autobus. Alors, elle s'est assise là et attend... pensant

que peut-être, en fin de journée, elle pourra profiter « pour rien » de la dernière course...

Nous emmenons Anna avec nous et depuis là elle est devenue notre amie. Elle nous a invitée à entrer dans la hutte sombre qui lui sert de domicile, une pièce avec un lit, un vieux bahut de bois, deux chaises. Dans la cheminée, un réchaud à pétrole sur lequel Anna cuit ses repas.

Veuve depuis 15 ans, sans enfants, Anna ne touche aucune rente, n'a

aucune ressource. Comme la plupart des vieillards isolés, elle ne peut compter que sur la charité de ses voisins, sur cette entraide mutuelle des pauvres qui est encore si vive en Grèce. Désormais, elle figurera, elle aussi sur la liste des bénéficiaires des colis de vivres mensuels que la Croix-Rouge suisse remet à quelque 280 personnes âgées nécessiteuses dont c'est là le seul « revenu fixe » 8 mois par année.

Et cette autre Italie

Au début de juillet dernier, la nouvelle nous parvenait: un ouragan d'une extrême violence venait de s'abattre sur la province de Trévise, dans le nord de l'Italie, causant, en particulier, de très importants dégâts matériels évalués à 35 millions de lires, à 39 coopératives agricoles. Si nous ne faisons allusion ici qu'aux dégâts subis lors de ce cyclone par les coopératives agricoles de la province, c'est que celles-ci, de création récente, ne sont point des inconnues pour la Croix-Rouge suisse. Nous en avons parlé déjà à quelques reprises, dans le cadre de l'aide constructive que notre institution apporte depuis quelques années à cette région particulièrement déshéritée de la péninsule. Nous en avons parlé notamment plus en détail dans notre édition du

15 juillet 1961, sous le titre « *Une Province qui renaît* », puis encore dans notre numéro du 15 janvier 1964, où nous avons fait allusion à « *cette autre Italie* » qui, elle non plus, n'est pas celle que connaissent généralement les touristes. Quoique toute proche de la Vénétie, la province de Trévise s'étend plate, pauvre et monotone. Cette région essentiellement agricole, dont les trois-quarts des habitants environ se vouent à la culture de quelques hectares de terres et à l'élevage d'un maigre cheptel, n'offre guère d'attrait aux yeux du voyageur qui ne s'y arrêtera que par obligation.

Les journaux en ont parlé en juillet dernier, après le désastre. Puis elle est retombée dans l'ombre. Pourtant, 39 coopératives agricoles endomma-

gées, cela veut dire 39 communes touchées. Les dégâts? Des toits arrachés, des colonnes de soutènement détruites, des planchers abîmés, des locaux inondés, ceci pour les hangars servant à l'entrepôt des machines agricoles et pour les ateliers assurant leur entretien. A ces dégâts, il faut ajouter encore l'anéantissement parfois total des cultures et le manque à gagner dû au fait que les machines ne purent être louées faute de moissons et de récoltes.

Le CECAT (Centre pour l'éducation et la coopération agricole dans la Province de Trévise) sur l'initiative duquel ces coopératives ont vu le jour et avec lequel la Croix-Rouge suisse collabore depuis 1958 en vue, précisément, d'apporter une aide constructive à cette région d'Italie, a une fois